



Litige, que faire (ebay, echenge, objet reçut ne corespond pas a

Par **mathieu89**, le **16/03/2008** à **17:34**

Je suis un internaute qui commerce sur eBay, et il y a trois semaine je vois une annonce d'un vendeur sur eBay. Le vendeur "tuning570" dit dans sont annonce qu'il vend un appel iphone de 8go pour acheter un htc p3600, je lui propose donc de faire un échange. Il me dit que sa lui convient, donc je lui envoie mon htc p3600 pour que lui a sont tour m'envoile le iphone. Mais je n'est pas reçut de iphone mais un CECT p168+ (une pale copie chinoise de 80€) je lui dit que ce n'été pas ce que nous avon convenue (il m'avait affirmer pas téléphone que c'été bien un vrai iphone) mais il n'a rien voulu savoir et a mit fin a la conversation. Je décide donc de porté plainte mais je ne sais vraiment ce que sa va donner. quelqu'un pourrait m'aider ? merci pour votre temps.
Contactez moi (cintremat@hotmail.fr)
cordialement Mathieu

Par **mathieu89**, le **17/03/2008** à **17:37**

up plizz ?

Par **lolo33200**, le **17/03/2008** à **22:31**

Allez voir sur le site d'ebay les conseils donnés en cas d'abus ou de litige.